

# Le Chat Noir Tempête



M  
A  
I  
2  
0  
0  
9

CNT Santé-Social  
44 rue burdeau  
69001 Lyon  
métro croix paquet

Permanences :  
3eme mardi de chaque mois  
De 18h à 20h  
Contacts :  
cnt.sanso69@free.fr

N°15

Une revue d'action syndicale de la CNT Santé-Social de Lyon et de sa région

## Pourquoi ce bulletin de tempête ?

Salariés du social et de la santé, membres de la CNT, nous voulons d'abord recréer des liens entre les travailleurs isolés des différents établissements du secteur qui sont confrontés à la souffrance au travail. L'éthique et la déontologie professionnelle qui fondaient nos pratiques sont sacrifiées par nos employeurs et les pouvoirs publics qui tentent de mettre en place des approches de rentabilité et/ou de criminalisation des personnes en difficulté avec lesquelles nous travaillons; syndicalistes défendant le droit du travail et des travailleurs en s'opposant à ces dérives, certains sont frappés directement ou sournoisement par la répression patronale.

Un bulletin ouvert à tous les avis de tempête, à l'expression de cette souffrance au travail et permettant aussi de prendre du large en essayant de mieux cerner sur quelle mer agitée naviguent aujourd'hui les salariés, peut être un moyen de rompre l'isolement et le découragement pour tisser des solidarités, partager les expériences et les moments positifs que notre pratique essaie de mettre en œuvre.

## Convention 66 Ça signe dans notre dos !!

Nous étions plusieurs milliers de travailleurs sociaux devant la DDASS le 29 janvier dernier. Ce qui prouve que nombre d'entre nous se sont au moins inquiétés du caractère régressif de la « proposition patronale ». Proposition qui s'apparente plutôt à une casse de convention.

Depuis, le 04 mars, certains sont allés devant Saint Jean de Dieu. Le 29 avril, les salariés de l'ADAPEI se sont mis en grève sur Lyon.

La stratégie patronale est bien souvent la même, on nous annonce que l'on va nous couper un bras. Certains syndicats, dans un premier temps, crient haut et fort à l'arnaque. Puis vont négocier à la baisse. Ce qui fait que, in fine, le patronat nous coupe juste la main.

La même stratégie syndicale perdante perdue depuis trente ans. Sécurité sociale, chômage, salaires, précarité, nous en avons perdu du terrain, en trente ans!

Dès lors, les bruits de couloirs vont bon train. Quelles organisations syndicales vont signer, quand et surtout quoi ?

Les règles du jeu sont ainsi (pour peu de temps encore) : la signature d'une seule organisation syndicale suffit à rendre valide un accord, mais seulement si une majorité d'organisations syndicales ne s'y oppose pas.

Les CFTC, CFDT, CGT et CGC ont déjà acté le principe des filières qui remplaceront celle des annexes. Ceci est le moment charnière dans les négociations car les annexes, c'est les ¾ de la convention collective (les congés trimestriels, les déroulements de carrières, les éléments de la rémunération). C'est donc la porte ouverte à toutes les fenêtres, comme dirait l'autre.

C'est pourquoi la CNT santé social du Rhône a décidé de travailler avec SUD sur ce positionnement :

« arrêt immédiat des négociations paritaires »

La CNT appelle l'ensemble des salariés du sanitaire et du social à :

- faire pression sur leurs permanents syndicaux
- trouver des moyens collectifs (débrayages, grèves ou autres) pour s'opposer à ces négociations
- monter des sections CNT sur leur lieux de travail.

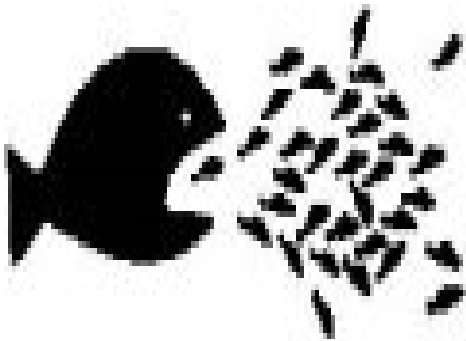
Nous faisons remarquer aussi que nous avons tout intérêt à nous joindre aux autres forces en luttant actuellement (éducation nationale, hôpitaux, universités, salariés licenciés). Car, à vouloir défendre chacun notre bout de gras (même si c'est important) nous perdons chacun de notre côté.

**Pour un syndicalisme interprofessionnel,  
autogestionnaire et combatif !**

# Crève pas dans ma ville

Durant la période hivernale, l'Etat met en place le « Plan Froid » : ouverture de structures d'hébergements d'urgence proposant une mise à l'abri pour la population sans domicile.

Dans le nord du département du Rhône ce lieu d'hébergement est géré par l'association Notre Dame des Sans Abris. Lors de l'exclusion temporaire d'un des gars pour bagarre sur le site, j'ai été interpellé par un élu de la commune qui m'a fait part de son inquiétude « Cet individu est exclu alors que nous sommes dans la période la plus froide de l'hiver...Que pouvez vous lui proposer ?? » Que de bienveillance de la part de cet homme pour ce gars en situation d'errance! A ce moment là, je lui explique qu'en tant qu'éducateur j'ai proposé à cet homme d'autres solutions hors de la commune pouvant faciliter une mise à l'abri, mais que cet homme ne souhaitait pas se rendre dans ces lieux là; il préférerait rester en squat sur la commune et il fallait entendre sa parole. Que n'avais je pas dit: ce brave élu se mit dans tous ses états « Il ne faut pas le laisser choisir car moi je ne veux pas qu'il meure dans ma ville ». La phrase est lâchée, « meurs pas dans ma ville » voulant signifier « peu importe ce que devient ce gars, pourvu que je n'entende pas parler de lui ».



Cette pensée me paraît être similaire à celle des pouvoirs publics qui installent un dispositif d'hébergement seulement pendant la période hivernale. La dinde et les cadeaux de Noël culpabilisent les politiques. Il se disent que, quand même, on pourrait parler et s'occuper un peu de ces personnes et que « de toutes façons des solutions leurs sont proposées, ils n'ont qu'à se bouger ».

Il est à noter que l'on parle de ces décès dans les média uniquement pendant cette période. En oubliant de préciser qu'une des causes de décès de cette population l'hiver, ce sont les carences qu'ils ont vécues durant l'été (déshydratation, dénutrition,...) et que cette population meurt toute l'année.

Nous sommes là face au positionnement de la société actuelle, qui consiste à privilégier **l'individuel et l'immédiat face au collectif et durable.**

Ce n'est pas le positionnement de la CNT !

Nous pensons, que les solutions, doivent être trouvées et portées collectivement dans un projet durable, avec comme fondement, la parole et l'émancipation de chaque individus.

Mais, revenons sur les mots de cet élu, qui peuvent être mis en parallèle avec le projet de loi Boutin. Ce projet consistait à obliger les personnes sans domicile à accepter les lieux d'hébergements proposés. Les professionnels, les intellectuels, ont dit *Non*, et le gouvernement a reculé. Malgré tout, le simple fait d'avoir proposé une loi pareille montre bien l'ambiance autoritaire et individualiste de la société. En effet, dans ce projet de loi, la parole, le choix de la personne est complètement aliénée, au profit de : « crève pas dans ma ville ! »

Reconnaissons tout de même que le mot durable lui est bien à la mode. Mais en y regardant de plus près, ce n'est qu'un mot marketing de plus. Il est vide de sens, il sert à vendre, à consommer, à faire fonctionner le système.

Pour cet élu, l'important était de se protéger lui, et tout de suite. Penser à un dispositif, porté par tous, (c-à-dire : lui, la ville, les personnes sans domicile, les travailleurs,...) et inscrit dans le temps, (c-a-d : hiver comme été), ne lui semble apparemment même pas envisageable.

Proposer un lieu d'hébergement à bas seuil d'exigence institutionnelle par exemple, demanderait que, les élus, les commerçants, les habitants du quartier dans lequel serait implanté un tel lieu, en aient discuté, échangé, débattu avant.

Le problème de l'exclusion, tout comme sa résolution, d'ailleurs, est le problème de tous, pas que de la personne exclue.

Et comme le disait ce grand philosophe du 20eme siècle. « La société nous rejette. C'est pour oublier que c'est elle qui nous a créés ! » Coluche.



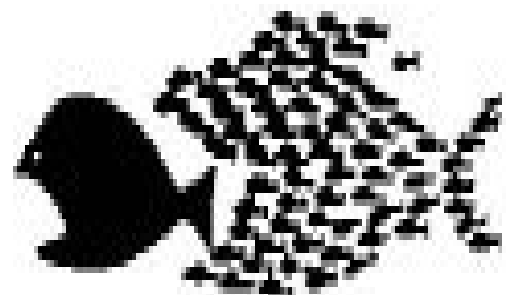
## Brève Capitaliste :

Habitat et Humanisme a créé un partenariat avec une entreprise pour former les salariés et les bénévoles sur l'accompagnement.

Devinez quelle est cette entreprise ?

VEOLIA

Voilà, le Capital est dans la place...!



# « Politique départementale d'accompagnement et d'accueil du Rhône » Ou l'art de se désengager !!

Aujourd'hui, la politique d'accompagnement social n'est plus une priorité. La décentralisation avait pour but la démocratisation des services, c'est à dire au plus près des usagers. Or, nous constatons que la politique départementale du Rhône est hors de la réalité du champ social, elle est inadaptées aux besoins de la population nécessitant un accompagnement social.

- Une politique locale inadaptée

Nous, travailleurs sociaux, le constatons au quotidien. Nous avons comme exemple le dernier rapport pompeux redéfinissant la « politique départementale d'accompagnement et d'accueil maternel du Rhône » plus précisément l'accueil mère enfant de l'IDEF. Le Conseil général a décidé de ne plus accueillir de femmes de plus de 21 ans enceintes et/ou avec leur enfant. Il justifie ce changement de dispositifs par des statistiques de personnes hébergées sur deux ans qui démontraient une augmentation des demandes de mères mineures. Cette décision illustre bien une politique à court terme qui restreint les dispositifs d'accueil.

Auparavant, l'accueil mère enfant disposait de quarante deux places en structure d'hébergement collectif accueillant des mères isolées enceintes ou avec leur enfant sans condition d'âge. A ce jour, le Conseil général a décidé de ne mettre à disposition que vingt places en interne et de créer vingt et une places externalisées !

Depuis plusieurs mois, nous ne disposons que de vingt places et nous n'avons toujours pas vu de réalisation effective du projet d'externalisation. Pourtant, avant la mise en place de ce dispositif, nous avons alerté la direction sur divers points :

l'effet négatif d'une trop grande concentration de mineures et jeunes majeures.  
l'importance d'un dispositif semi autonome entre le collectif et l'appartement de droit commun, c'est à dire des studios sur le même site géographique que l'accueil mère enfant.

De plus se pose la question :

Quelles solutions pour les mères isolées de plus de 21 ans et leurs enfants ?

Aujourd'hui, l'accord d'admissions de l'utilisateur s'effectue sur dossier en commission. Auparavant, les jeunes femmes étaient reçues par une éducatrice spécialisée (préparatrice aux admissions). Sa fonction a été supprimée, il en résulte des conséquences déplorables :

- Perte de la relation humaine
- Situations inadéquates à la structure et à la prise en charge du fait de la méconnaissance de l'accompagnement proposé à l'accueil mère enfant
- Manque d'informations sur les situations

Très rapidement, les effets de cette nouvelle politique sont aussi visibles auprès de nos partenaires sociaux extérieurs (les unités territoriales, les CHRS...).

Certaines mères en difficulté se retrouvent sans solution car les CHRS ont perdu un dispositif d'orientation (l'accueil mère enfant) traitant spécifiquement de la relation mère enfant pour les femmes de plus de 21 ans. Les unités territoriales ne savent plus où les orienter.

Il semblerait que peu de jeunes femmes de moins de vingt et une ans fassent une demande à l'accueil mère enfant, certaines chambres restent donc inoccupées.

La conjugaison d'une commission d'admission inappropriée et d'une réduction de l'âge du public entraîne un dispositif inadéquat aux besoins des usagers.

- Une politique à court terme : un non sens

Nous, travailleurs sociaux, dénonçons cette politique. Nous perdons le sens de notre travail et des missions pour lesquelles nous sommes mandatés.

Notre travail clinique et de prévention n'est pas pris en compte. On nous impose d'exécuter donc de ne plus penser.



Depuis plusieurs années, on nous donne l'illusion d'être concerté. Mais, finalement, lorsque les rapports du conseil général sont finalisés, nous nous apercevons que peu d'éléments travaillés par les équipes pluridisciplinaires ont été retenus. Nous pouvons nous interroger sur :  
Qui travaille au plus près du public, sur le terrain ?

Qui est le plus à même de repérer les besoins ?  
Quel sens donner à notre accompagnement ?  
Nous nous rendons compte que nos observations comptent peu. La priorité est celle donnée par la politique générale : agir dans l'urgence sans réfléchir. Ce qui entraîne une maltraitance à l'égard des usagers et des professionnels.



## Hébergés par Notre Dame des Sans Abris

Pour m'être rendu plusieurs fois sur un site d'hébergement accueillant la population SDF, quelques réalités de terrain concrètes me permettent de remettre en question le fonctionnement de ce type d'hébergement.

Cette population est hébergée durant le Plan Froid dans des algecos (3 voir 4 personnes par algeco de 18 m<sup>2</sup>) certains sont chauffés ; d'autres ne sont pas isolés au sol.

Les vigiles sont présents la nuit (eh oui!, on ne va pas embaucher un veilleur de nuit; c'est bien connu il faut le même personnel pour garder des bâtiments et veiller sur des personnes qui trafiquent la misère....)

Aux personnes qui sont en difficulté avec l'alcool, les bénévoles présents sur le site disent « Force toi d'arrêter de boire... ce n'est qu'une question de volonté ». Intéressant cette vision de soin autour d'une addiction.

L'hiver prochain vont-ils proposer un retour à la cure de dégoût du début du 20<sup>ème</sup> siècle où dans les hospices, tu devais bouffer ce que tu dégueulais !!!!

Un des agents de sécurité nommé agent d'accueil est présent de 16h à 22h (pas de personnel éducatif) il instaure à plusieurs reprises la violence physique (claques sur une des personnes accueillies, balayage avec les pieds sur les chaises où les mecs sont assis).

Face à ces violences, une enquête de la DDASS est en cours, car certains gars ont pris le risque de parler de ce qu'il vivaient là bas, voire certains d'écrire leur mal être tout en étant hébergés sur ce site. La DDASS va-t-elle avoir le même courage ?? c'est-à-dire sanctionner Notre Dame des Sans Abris ; association qui a pignon sur rue auprès des politiques et des financeurs car pour chaque création de structures, cette association vient avec des professionnels et un maximum de bénévoles pouvant assurer un nombre suffisant d'encadrants par site ; cela coûte bien moins cher qu'une structure éducative. Affaire à suivre.....

On est dans la confusion la plus totale pour accompagner ces hommes et ces femmes entre bénévolat et professionnalisme (hors champ du travail social) avec un sentiment judéo chrétien présent :

« On fait tout pour t'aider, alors écoute nous et suis nous dans la bonne direction ».

L'individu et sa singularité sont à ce moment là méprisés.

Malheureusement la violence faite à cette population est fréquente, Patrick Declerck dans son livre *Les Naufragés* l'exprime fortement. Cette année dans un Centre d'hébergement d'urgence sur Paris un SDF est mort tabassé par un autre avec la participation de l'agent d'accueil du site.

Abonnement de 3 mois gratuits au :

**COMBAT SYNDICALISTE**

*le journal mensuel des syndicats CNT*

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : .....

VILLE : .....

PROFESSION : .....

COURRIEL : .....

Coupon à renvoyer à :

CNT Santé-Social 44 rue Burdeau 69001 Lyon

